

Séance ordinaire du 13 mai 2013



2013-05
81

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 13 mai 2013 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy	Siège # 4 M. Paul Joly
Siège # 2 M. Richard Morin	Siège # 5 M. Rosaire Coulombe
Siège # 3 M. Michel Roy	Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- Marché aux puces, 1er juin 2013, stationnement de l'église
- Échange de plante, samedi 25 mai 2013, Hôtel de ville

2013-05
82

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 8 avril 2013
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance

- 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
 - 7.2 - Appel de propositions, ECO-CENTE
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - Résiliation d'un bail emphytéotique
 - 9.3 - Dossier "Les produits de l'Érable A.V. inc"
 - 9.4 - Acquisition de terrains (fossé pluvial)
 - 9.5 - Adjudication d'un contrat d'asphaltage
 - 9.6 - Éclairage public, 15e rue Ouest
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport prévisionnel d'activités du mois courant
 - 10.02 - Embauche des moniteurs du camp de jour été 2013
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
 - 11.02 - Support à l'implantation de Structures Royal inc.
 - 11.03 - Demande de subvention au programme de revitalisation
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois d'avril 2013 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois d'avril 2013
 - 12.04 - Dons et commandites
 - 12.05 - Remplacement du firewall / router
 - 12.06 - Financement temporaire, Règlement 451-2013
- 13 - Législation
 - 13.01 - Avis de motion, règlement 452-2013
 - 13.02 - Avis de motion, règlement 453-2013
- 14 - Divers
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

2013-05
83

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2013

4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2013 :

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 8 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 8 avril 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session de mai 2013. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

- Connaissances des eaux souterraines
- Journée nationale des patriotes
- Calendrier électoral 2013

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois d'avril 2013 est de 38.38 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2013 est de 554 tonnes métriques, soit une moyenne de 46.17 T.M. par mois.

**2013-05
84**

07.02 - APPEL DE PROPOSITIONS, ECO-CENTE

7.02 - APPEL DE PROPOSITIONS, ÉCO-CENTRE :

Le conseiller au siège # 5 fait rapport du résultat de l'appel de candidatures:

- 3 propositions ont été reçues
- Aucune n'a été retenue

Le directeur général apporte des précisions quant à la nouvelle formule de gestion.

- la gestion / coordination des activités de l'Éco-centre sera réalisée par une équipe composée de :
 - M. Gilles Nadeau (sous-traitant)
 - M. Clermont Boulanger (employé temps partiel)
 - M. Gilles Yves-Bolduc (sous-traitant)
- le tarif payé aux sous-traitant sera de 20\$/h, sans bénéfices marginaux, sans couverture d'assurance accident.

Attendu les rapports présentés devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité, en ce qui concerne les activités de l'Éco-centre:

- de ne pas donner suite au processus d'appels de propositions
- de confirmer les contrats de sous-traitance à
 - M. Gilles Nadeau
 - M. Gilles Yves-Bolduc
- de confirmer les conditions de sous-traitance ci-haut exprimées.

Adoptée unanimement

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2013-05
85

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue, à 19h, le 3 avril 2013.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 3 avril dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :

2013-05
86

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité des travaux publics, tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion suivante du comité des travaux publics et des recommandations qu'il contient:

- Réunion du 30 avril 2013

Adoptée unanimement.

2013-05
87

09.02 - RÉSILIATION D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE

9.02 - RÉSILIATION D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE :

Attendu le bail emphytéotique entre la Corporation de la Paroisse de La Guadeloupe (aujourd'hui Municipalité du Village de La Guadeloupe), Noël Gilbert (aujourd'hui Gestion Sun Inc.) et Paul Poulin signé devant Me J. Clément Masson, notaire, le 29 décembre 1962 et publié au bureau de la publicité des

droits de la circonscription foncière de Frontenac, le 9 janvier 1963, sous le numéro 79 514;

Attendu que La Municipalité du Village de La Guadeloupe ne se sert plus du terrain mentionné dans ledit acte depuis quelques années et qu'elle n'a plus l'intention de l'utiliser pour les années à venir;

Attendu que ce bail était consenti pour un terme de 99 ans, soit du 29 décembre 1962 au 29 décembre 2061;

Attendu que la Municipalité ne voit pas d'inconvénient à résilier le bail susdit;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité,

- d'autoriser la résiliation du bail emphytéotique signé devant Me J. Clément Masson, notaire, le 29 décembre 1962 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Frontenac, le 9 janvier 1963, sous le numéro 79 514;
- de mandater Me Christine Talbot, notaire, pour la préparation de l'acte de résiliation;
- de payer les honoraires professionnels et déboursés pour la préparation et la publication de l'acte de résiliation;
- de mandater madame la mairesse et monsieur le directeur général pour signer l'acte de résiliation et tous les autres documents requis.

Adoptée unanimement

2013-05
88

09.03 - DOSSIER "LES PRODUITS DE L'ÉRABLE A.V. INC"

9.03 - DOSSIER "LES PRODUITS DE L'ÉRABLE A.V. INC." :

Attendu les réclamations détaillées d'indemnités du 2012-08-08 (60,845\$) et du 2013-04-18 (37,410\$) déposées par Les produits de l'érable A.V.inc.;

Attendu la demande d'intervention de "Les produits de l'érable A.V. inc." visant à sécuriser l'accès au fossé et à stabiliser les pentes du fossé;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité:

- d'inviter les représentants de Les produits de l'érable A.V. inc. à une rencontre à laquelle serait:
 - fait présentation détaillée de la réclamation d'indemnités, par le demandeur
 - fait présentation de l'échéancier des travaux (2013) comprenant l'installation des clôtures et la stabilisation des pentes du fossé.
- d'aviser Les produits de l'érable A.V. inc. que la municipalité La Guadeloupe se tiendra responsable des inconvénients occasionnés au bétail ou aux humains du fait des travaux découlant d'une servitude. Elle ne peut cependant être responsable d'inconvénients liés à des travaux inachevés du fait de décisions, par le propriétaire ou des tiers, de délais, ou d'autres facteurs retardant la finalisation des travaux.

Adoptée unanimement

2013-05
89

09.04 - ACQUISITION DE TERRAINS (FOSSÉ PLUVIAL)

9.04 - ACQUISITION DE TERRAINS (FOSSÉ PLUVIAL) :

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a acquis de Excavations Bolduc et de M. Sylvain Roy, une bande de terrain de 4.6 mètres de largeur par 272 mètres de profondeur afin de capter les eaux de surface des terrains du côté Est de la 15e rue Ouest;

Attendu que la municipalité doit accéder à cette bande de terrain, par la 11e Avenue, afin d'entretenir le fossé ou les captations pluviales (la pente y étant minimale);

Attendu que la municipalité demande aux propriétaires suivant de céder une parcelle de terrain pour permettre cet accès:

- Mme Rose Hélène Mathieu : 4.67 mètres X 18.29 mètres soit 85.41 mètres carrés;
- Succession Roland Paul Jobin : 4.67 mètres x 24.36 mètres soit 115.21 mètres carrés;

Attendu que les propriétaires concernés souhaitent procéder par négociation de gré à gré avec la municipalité;

Attendu que la municipalité souhaite soutenir la démarche décisionnelle des propriétaires tout en bénéficiant elle-même des informations servant à déterminer une valeur d'indemnité;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité de mandater:

- M. Noël Vigneault, technicien en évaluation, afin de:
 - rencontrer les propriétaires concernés et de proposer, à la municipalité, une valeur d'acquisition;
 - de participer à une rencontre de médiation visant la finalisation du dossier
- Le comité des finances pour la rencontre de médiation et la convention d'acquisition.

Adoptée unanimement

**2013-05
90**

09.05 - ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'ASPHALTAGE

9.05 - ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'ASPHALTAGE :

Attendu l'appel d'offres lancé en vertu du règlement d'emprunt 451-2013;

Attendu le rapport d'analyse des soumissions déposé par Génivar et annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adjuger le contrat d'asphaltage, relatif au règlement d'emprunt 451-2013, à Pavage Sartigan Ltée au montant de 248,791.13\$

Adoptée unanimement.

**2013-05
91**

09.06 - ÉCLAIRAGE PUBLIC, 15E RUE OUEST

9.06 - ÉCLAIRAGE PUBLIC, 15E RUE OUEST :

Attendu que la municipalité La Guadeloupe a procédé au prolongement des services publics sur la 15e rue Ouest jusqu'à la 11e Avenue;

Attendu que plusieurs services publics se sont établis ou ont modifié leurs accès

à la 15e rue Ouest, nécessitant une amélioration de l'éclairage sécuritaire des accès;

Attendu que la municipalité souhaite abaisser sa consommation énergétique concernant l'éclairage public;

Attendu le plan d'éclairage public déposé devant ce conseil pour faire partie intégrante de la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité:

- d'adopter le plan d'éclairage public de la 15e rue Ouest prévoyant:
 - l'ajout de 5 nouvelles potences avec tête d'éclairage leds équivalant à une fixture d'éclairage de 100 watt sodium;
 - le remplacement de 3 têtes d'éclairage 100 watt sodium par des têtes leds équivalentes;
- de mandater RCM Électrique inc. pour la fourniture et l'installation des équipements;
- d'accepter de payer à Hydro Québec les frais d'installation de 114\$ (+ taxes) pour les nouvelles potences;

Adoptée unanimement.

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT

10.01 - RAPPORT PRÉVISIONNEL D'ACTIVITÉS DU MOIS COURANT :

Le directeur général dépose un rapport prévisionnel d'activités du mois de mai 2013, préparé par la directrice en loisirs.

10.02 - EMBAUCHE DES MONITEURS DU CAMP DE JOUR ÉTÉ 2013

10.02 - EMBAUCHE DES MONITEURS DU CAMP DE JOUR ÉTÉ 2013 :

Attendu la nécessité d'engager des moniteurs pour le camp de jour 2013;

Attendu que les activités du camp de jour se dérouleront du 25 juin au 9 août 2013;

Attendu que le service de garde se déroulera du 25 juin au 16 août 2013;

Attendu les candidatures reçues des moniteurs expérimentés;

Attendu que les inscriptions sont en cours et que le nombre d'enfants n'est pas encore connu pour chaque catégorie d'âge;

Attendu le besoin de moniteurs suppléants:

- lors des vacances et des congés
- lors de certaines activités ou sorties
- pour aider avec les enfants ayant un besoin particulier

Attendu les recommandations de la directrice des loisirs d'embaucher 6 moniteurs à temps plein, dont un engagé par le Comité du Centre Sportif la Guadeloupe, et 3 moniteurs suppléants;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité, suite aux recommandations de la directrice des loisirs:

- de retenir au poste d'animateur de camps de jour 2013 (années comme animateur): Nacha Bolduc (3e année), Karel Boutin (2e année), Alexandre Carrier (4e année), Carol-Anne Lachance Couture (3e année), Alexandre Talbot (2e année)
- de retenir en tant que moniteurs suppléants: Myriam Fecteau Mathieu (3e année), Charles-Antoine Jacques B. (1ere année) et Alex Longchamps (1ere année)
- de retenir la candidature de Robert Vigneault (6e année) embauché comme animateur par le Centre Sportif La Guadeloupe

Adoptée unanimement.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Aucun procès verbal à déposer

2013-05
93

11.02 - SUPPORT À L'IMPLANTATION DE STRUCTURES ROYAL INC.

11.02 - SUPPORT À L'IMPLANTATION DE STRUCTURES ROYAL INC. :

Attendu la faillite de Structures DLD inc (La Guadeloupe) et de Américan Structure inc. (Black Lake) ainsi que le rachat des actifs par M. Jacques Poulin;

Attendu que l'acheteur souhaite regrouper les opérations des deux compagnies sur un même site, à La Guadeloupe, au sein de Structures Royal inc.;

Attendu les négociations tenues entre M. Jacques Poulin et la direction générale de la municipalité concernant ce regroupement et cette implantation;

Attendu que les investissements annoncés, dans le dossier Structures Royal inc, sont de l'ordre de 6,000,000\$ pour l'exercice 2013;

Attendu que la relance et le regroupement des opérations devraient protéger plus de 75 emplois;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter les mesures suivantes de support à l'implantation de l'entreprise Structures Royal inc. :

- La municipalité renonce aux droits de mutation qu'elle pourrait percevoir de la transaction de rachat des actifs de Structure DLD inc.
- La municipalité cède à Structures Royal inc. un terrain, sur le lot 20-P, Rang 7 du Canton de Forsyth, d'une superficie approximative de 35,666 mètres carrés.
 - Le prix de vente du terrain correspondra à la valeur au rôle, déterminée par l'évaluateur de la MRC, pour la superficie vendue, savoir 1.50\$ / mètre carré;
 - Les frais d'arpentage, de subdivision cadastrale, de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur;
 - La municipalité procédera au piquetage du terrain et à la préparation de la description technique;

- Monsieur Francis Carrier, arpenteur géomètre, est mandaté à cette fin;
 - La vente est faite sans aucune garantie;
 - La municipalité autorise l'acheteur, suite à l'acceptation de ces conditions, à prendre possession immédiatement du terrain et à débiter la préparation du terrain pour l'implantation d'entreprise;
- La municipalité installe, à ses frais, deux traverses de 40 pieds, sur la 23^e avenue.
- La municipalité accorde une subvention à l'implantation de Structures Royal inc. égale à la valeur d'acquisition du terrain ci-haut mentionné.

Adoptée unanimement

2013-05
94

11.03 - DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE REVITALISATION

11.03 - DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME DE REVITALISATION

Dépôt d'une demande au programme de revitalisation de M. Denis Hamel, concernant la construction d'une résidence unifamiliale neuve suite à un incendie. La résidence est sise au 1323, 14^e avenue.

Attendu l'incendie survenu en 2011 détruisant la résidence de M. Hamel;

Attendu que le programme de revitalisation ne prévoit pas la reconstruction suite à un incendie;

Attendu que la valeur foncière du nouvel immeuble augmentera considérablement par rapport à l'ancienne résidence;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'accorder à M. Denis Hamel le droit au programme de revitalisation 2010 si, suite au dépôt de la valeur foncière de la MRC, la nouvelle construction répond aux normes du programme.

Adoptée unanimement

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucun procès verbal à déposer

2013-05
95

12.02 - COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS D'AVRIL 2013 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois d'avril 2013, au montant total de 114,692.13\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	27,072.98 \$
• Comptes à payer	45,918.46 \$
• Salaires nets versés	26,633.21 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>15,067.48 \$</u>
• Total	114,692.13 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de mai 2013 pour un montant total de 66,950.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS D'AVRIL 2013

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS D'AVRIL 2013 :

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois d'avril 2013

2013-05
96

12.04 - DONS ET COMMANDITES

12.04 - DONS ET COMMANDITES :

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser le secrétaire-trésorier à effectuer le déboursé immédiatement.

• Fête de la famille de St-Évariste	100.00\$
• Tournoi de Golf Fondation Cambi	550.00\$
• Opération enfant soleil	0.00\$
• Le Noël du Bonheur	0.00\$

Adoptée unanimement.

2013-05
97

12.05 - REMPLACEMENT DU FIREWALL / ROUTER

12.05 - REMPLACEMENT DU FIREWALL / ROUTER

Le directeur général informe le conseil qu'il a autorisé le remplacement du firewall / router (Watchgard). Cet équipement informatique gère les autorisations d'accès sécurisés et les utilisateurs autorisés vs le système informatique de la municipalité. Il en coûte 350\$ / année en renouvellement de licence Watchgard. Cette licence vient à échéance le 25 avril 2013.

Depuis l'installation du serveur central nous éprouvons des difficultés récurrentes quant à la gestion des VPN (canal d'accès sécurisé via Internet). Nous utilisons les VPN pour le travail à distance permettant à une personne autorisée d'accéder, de l'extérieur, au serveur et au réseau de la municipalité. La correspondance du conseiller au siège # 2 exprime l'exaspération des utilisateurs.

Notre fournisseur de serveur (Cyber3D) nous a donc avisé que le problème découlait du fonctionnement du Firewall Watchgard. Plus particulièrement de la difficulté d'obtenir des mises à jour du logiciel permettant l'autorisation d'appareils Apple (Apple, Ipod, Ipad, iPhone).

Cyber3D propose un firewall / router plus flexible, tout aussi performant, dont le coût d'acquisition est de 920\$... sans frais annuel de licence. Les problèmes de stabilité ou d'accès VPN seraient réglés.

Le directeur général a donc autorisé l'acquisition du nouveau firewall et aviser l'ancien fournisseur du non renouvellement de licence.

2013-05
98

12.06 - FINANCEMENT TEMPORAIRE, RÈGLEMENT 451-2013

12.06 - FINANCEMENT TEMPORAIRE, RÈGLEMENT 451-2013 :

Attendu l'autorisation du MAMROT concernant le règlement d'emprunt 451-2013;

Attendu l'offre de financement temporaire du Centre Financier aux Entreprises (CFE) Desjardins déposée devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de financement du CFE Desjardins pour le financement du règlement d'emprunt 451-2013 savoir:

- Financement temporaire avec déboursements progressifs pour un montant total de 250,000\$
- Taux d'intérêt = TP + 0% calculé mensuellement
 - TP actuel = 3%
- Période du prêt = 24 mois
- Frais administratifs ou de financement = 0.00\$

Il est également résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Plante, mairesse, et le directeur général de la municipalité, M. Marc André Doyle, à signer tous les documents requis pour la mise en place de ce financement temporaire.

Adoptée unanimement.

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

13.01 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT 452-2013

13.01 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT # 452-2013:

Avis de motion est donné par le conseiller au siège no 4, M. Paul Joly, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 452-2013, règlement pour la refonte des règlements touchant l'eau potable en un seul règlement. Une demande de dispense de lecture est également donnée.

13.02 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT 453-2013

13.01 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT # 453-2013:

Avis de motion est donné par le conseiller au siège no 4, M. Paul Joly, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 453-2013, règlement modifiant le règlement 373-2007 "Règlement de zonage" afin de le rendre conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Beauce-Sartigan (déboisement et bandes riveraines). Une demande de dispense de lecture est également donnée.

14 - DIVERS

14- DIVERS :

Aucun sujet

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2013-05
99**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par M. Michel Roy, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h41

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.